



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 17 juin 2024

Présidence : M. Béat Grand, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 09/2024 du 15 avril 2024 relatif à la gestion et aux comptes 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;
- ouï** le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL, chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'adopter les comptes et le bilan 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré en séance du lundi 17 juin 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :


B. Grand



Le Secrétaire :


D.-J. Alves de Almeida